

BAREME TTC HONORAIRES

A la charge du vendeur

MANDAT DE VENTE EXCLUSIF 4% TTC*

RIX DE VENTE	TAUX
Garage, Parking	Forfait de 5000€
< 120 000€	Forfait de 6000€
> à 120 001€	5,00%
Habitation légère de loisirs Domaine des Baux, Domaine des 2 Collines	Minimum d'honoraires: 10000€

TVA au taux en vigueur de 20% incluse

Honoraires location saisonnière	20,00% TTC
Honoraires gestion saisonnière	13,00% TTC

Honoraires location annuelle selon LOI ALUR en vigueur
3€/m² pour honoraires état des lieux et 10€/m² d'honoraires d'agence
Gestion annuelle de 7,00% HT soit 8,40% TTC, TVA au taux en vigueur de 20%

Barème non cumulatif.

*Uniquement sur villa ou appartement d'un prix de vente net supérieur à 100 000€